



SITE D'ÉCLUSE III DU VERSANT MÉDITERRANÉE (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire Écuisses bief 04 du versant Saône-Méditerranée

Dossier IA71002333 réalisé en 2012

Auteur(s): Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie

Lallement



Historique

Le site d'écluse a disparu lors des changements liés au passage au gabarit Freycinet dans les années 1886-1889 (Archives départementales de Saône-et-Loire, 3S 33). La maison, seul vestige du site, est conforme aux plans d'Emiland-Marie Gauthey, approuvés par les Etats de Bourgogne en 1784. Elle était en charge des anciens sas IV et V.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle / 4e quart 19e siècle **Dates :** 1784 (daté par source) / 1886 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Emiland-Marie Gauthey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par travaux historiques), Antoine Fontaine (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Maison située sur la rive droite du canal, en aval du sas de l'écluse 03 Méditerranée. Les ouvertures sont modifiées sur le pignon, un enduit masque la gravure du linteau de la porte d'entrée. Il reste une petite plaque émaillée portant le N° 3 au dessus de l'ancienne porte d'entrée. Adjonction à droite. Annexe.

Eléments descriptifs

Typologie: Maison de type Gauthey.

Informations complémentaires

• Les sites d'écluse du canal du Centre : https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/centre/ouvrages-dart/sites-decluse/introduction/

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: canal du Centre

Dénomination : site d'écluse

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'ancien site d'écluse et de la maison éclusière. 71, Écuisses, lieudit : bief 04 du versant Saône-Méditerranée

N° de l'illustration : 20177100341NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine